

Ordre du jour :

- Dossier GILBIN – BALBO
- Indemnités percepteur
- Site internet
- Aménagement de la Traversée de Menneville
- Questions diverses

Présents : P. BARTELS, L. JACQUEMARD, G. SCHMIT, C. FENAU, P. EDUIN, F. FERRAZ, P. BEAUMONT, F. FOSTIER, N. DECHAPPE, C. LEGRAND, B. WIART

Secrétaire : G. SCHMIT

DOSSIER GILBIN - BALBO :

Suite au courrier de M. et Mme GILBIN pour une demande de procès-verbal auprès de M. BALBO pour non-respect de la demande de travaux portant sur la hauteur du muret qui est de 0,83 m au lieu de 0,60 m. Le Conseil Municipal décide de lancer la procédure pour établir le procès-verbal suite à leur requête.

INDEMNITES PERCEPTEUR :

Suite à l'arrivée d'un nouveau percepteur Monsieur THEVENIN Jean-Luc, l'Assemblée doit délibérer sur l'attribution de son indemnité. Le Conseil Municipal décide lui accorder l'indemnité de conseil et celle de confection des documents budgétaires au taux de 100 % par an.

SITE INTERNET :

Visualisation du site communal.

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE MENNEVILLE :

Présentation par M. JACQUEMARD du projet. Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer les demandes de subvention auprès des différentes collectivités.

QUESTIONS DIVERSES

↳ Lotissement communal ⇒ les travaux de voirie vont redémarrer le 29/09/2014.

↳ L'employé communal étant en arrêt maladie, M. BARTELS propose d'engager un nouvel employé en CDD sur 2 mois à compter du 1^{er} octobre pour 17h30 hebdomadaires. Une délibération est prise pour la création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe.

↳ Le Conseil Municipal accepte de verser une subvention de 3 000 € pour l'association du MIL.

↳ La salle des fêtes est réservée l'après-midi du 09/11/2014 par l'Ecole de Musique de Guignicourt.

↳ Le devis de M. Pascal MAILLY s'élevant à 1 156 € HT pour l'achat d'une nouvelle plaque 39/45 aux monuments aux morts est accepté par le Conseil Municipal.